

l'ECO

de la semaine

05 au 11 Avril 2025



SOMMAIRE

Droits de douane - Le secteur privé dans l'expectative.....	2
Permis minier - La monazite reste interdite d'exploitation.....	2
Protection du Vita Malagasy : Les journées de la branche de la production nationale du 16 au 18 mai	3
Secteur minier : QMM verse 13 699 982,53 dollars de dividende à l'État malgache	3
Carburant - Pétrole lampant - « La vérité des prix n'est pas encore atteinte »	4
Énergie et Hydrocarbures : Une croissance de production en cours dans la région Atsinanana.....	4
Jean Bruno Ramahefarivo : Base Toliara a aussi le droit de circuler et de travailler.....	5
Tourisme - Le Maroc et les Émirats à l'honneur pour l'ITM 2025	6
Ambilobe - Les organisations paysannes équipées en matériel agricole.....	6
Système monétaire : L'hégémonie du dollar américain, remise en question	7
Marchés financiers : Risque de krach imminent, la planète économique ébranlée par le choc Trump.....	8
Commerce extérieur : La Grande île, prise au piège d'un déséquilibre stratégique	9
David Ralambofiringa : « Des pistes de solutions pour protéger les intérêts de Madagascar face à la taxation américaine »	9
Circulation transfrontalière - Madagascar parmi les pays les plus ouverts d'Afrique	10
Route Ambila – Manakara : la technologie innovante appliquée dans la réhabilitation.....	11
La diversification des marchés parmi les stratégies en cours d'élaboration face au nouveau régime douanier américain	11
Guerre commerciale : « Il faut faire bloc avec les autres pays d'Afrique », selon la FOMM	12
Analyse des marchés publics 2021-2022 : seules 150 sur 2 014 entités ont fait leur déclaration	13
Atsimo Andrefana : les opérateurs économiques prêts à collaborer avec Base Toliara.....	14
Fonds DECIM : 73 millions USD de la Banque mondiale pour accélérer l'accès à l'électricité.....	14
Coopération – Andry Rajoelina défend sa politique devant les missionnaires du FMI.....	15

Droits de douane - Le secteur privé dans l'expectative

IRINA TSIMIJALY | 05 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'instauration d'un droit de douane de 47 % sur les exportations malgaches vers les États-Unis suscite l'inquiétude des acteurs économiques. Le secteur privé redoute un impact direct sur la compétitivité de plusieurs filières clés.

L'annonce, il y a trois jours, de l'imposition d'une taxe douanière de 47% sur les produits malgaches à destination du marché américain a suscité une vive réaction dans les milieux économiques. Cette mesure, qui remet en cause les avantages jusque-là offerts par l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), pourrait compromettre l'accès des exportateurs malgaches à un marché stratégique.



Jusqu'à présent, Madagascar bénéficiait de l'AGOA, permettant à ses produits d'entrer aux États-Unis sans droits de douane. Cette exonération a notamment favorisé les exportations de textile, de produits agricoles comme la vanille et le girofle, ainsi que de matières premières, dont le nickel. En 2023, ces exportations représentaient 669 millions de dollars. L'introduction de cette nouvelle

taxe pourrait fragiliser ces filières face à la concurrence d'autres pays africains toujours éligibles à l'AGOA.

Face à cette évolution, les autorités tentent d'identifier les conséquences et d'anticiper les réponses possibles. Josielle Rafidy, directrice générale de l' Economic Development Board of Madagascar (EDBM), précise que ses équipes travaillent actuellement à recenser les entreprises potentiellement concernées. Un comité de concertation réunissant les représentants du secteur public et privé est en cours de constitution.

Marge de négociation

Pour Tiana Rasamimanana, président du Syndicat des industries malagasy, « la situation manque encore de clarté ». Il insiste sur la nécessité d'obtenir des précisions sur l'application des taux annoncés — 47% et 93% — et plaide pour l'ouverture de discussions avec les autorités américaines. Il appelle également à une concertation renforcée avec l'ambassade des États-Unis.

Selon cette dernière, une marge de négociation pourrait exister si Madagascar accepte de rééquilibrer certaines de ses pratiques commerciales. À ce stade, aucune date n'a toutefois été avancée pour d'éventuelles discussions bilatérales.

Dans l'attente de clarifications, de nombreuses entreprises, notamment du secteur textile, suspendent leurs décisions stratégiques, en attendant d'y voir plus clair sur l'impact réel de cette mesure sur leurs activités.

Permis minier - La monazite reste interdite d'exploitation

IRINA TSIMIJALY | 05 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le gouvernement malgache n'a pas encore autorisé l'exploitation de la monazite à Toliara, a affirmé le ministre des Mines, Dr Herindrainy Rakotomalala. « Le gouvernement n'a pas encore donné son feu vert pour l'exploitation de la monazite à Toliara », a-t-il déclaré, mettant fin aux spéculations autour du projet Base Toliara.

La société Base Toliara est actuellement autorisée à exploiter l'ilménite, le rutile et le zircon, mais ne dispose pas de permis pour la monazite, un minerai stratégique contenant des terres rares et une faible proportion d'uranium (0,3%). Son exploitation pose des enjeux environnementaux et de sécurité qui exigent des précautions particulières.

Selon l'article 8 du nouveau Code minier, tout projet impliquant une source radioactive doit faire l'objet d'une convention avec l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). Actuellement, des discussions sont en cours au niveau présidentiel pour évaluer la faisabilité du projet et ses retombées économiques.

Sept milliards de dollars

Riche en terres rares essentielles à la transition énergétique, la monazite pourrait générer jusqu'à 7 milliards de dollars. Cependant, le gouvernement veut garantir que l'exploitation de ce minerai bénéficie pleinement à Madagascar. L'OMNIS, chargé du contrôle technique du projet, veille au respect des normes environnementales et de sécurité.

Pour l'heure, la monazite reste exclue du permis d'exploitation. Le projet Base Toliara se poursuit avec les minéraux déjà autorisés, tandis que le gouvernement insiste sur la transparence et la priorité des intérêts nationaux. L'exploitation de la monazite ne sera envisageable que si toutes les conditions de sécurité et de rentabilité sont réunies.

Protection du Vita Malagasy : Les journées de la branche de la production nationale du 16 au 18 mai

R.EDMOND. | 05 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Les initiatives pour la concrétisation de la stratégie nationale de transformation économique et d'industrialisation du pays se poursuivent. Le ministère de l'Industrialisation et du Commerce, par le biais de l'Autorité Nationale chargée des Mesures Correctives Commerciales (ANMCC) organise, du 16 au 18 mai prochain, les Journées de la branche de production nationale.

L'événement qui se déroulera au Kianja Barea Mahamasina entre dans le cadre de la promotion des industries locales et de la protection de la production nationale contre les importations massives.

Label vita malagasy

Durant ces trois journées, l'ANMCC et les entreprises participantes auront l'occasion de mettre en lumière l'impact des mesures correctives commerciales adaptées par l'Etat malgache. Ces mesures, rappelons-le, consistent à prendre des dispositifs réglementaires pour sauvegarder l'industrie locale. Les exposants qui sont des entreprises locales encourageront la consommation des produits locaux sous le label vita malagasy. « L'événement réunira divers acteurs économiques, notamment les branches de production bénéficiaires des mesures correctives, les entreprises bénéficiaires du programme One District One Factory (ODOF), ainsi que les institutions publiques et privées telles que le Bureau National des Normes, la Fédération Nationale des Chambres de Commerce et d'Industrie de Madagascar, l'Office Malagasy de Propriété Industrielle, et le Centre Malgache de la Canne et du Sucre. » a expliqué le directeur général de l'ANMCC, Barthélémy.

Bonnes surprises

Au programme de cette manifestation figurent en premier lieu les ventes et expositions des produits des industries nationales protégés par les mesures de sauvegarde.

Partenaire de l'événement, le groupe MV, un fleuron de l'industrie locale promet de bonnes surprises aux visiteurs. « Nous démontrerons aux visiteurs que les produits locaux sont compétitifs en termes de qualité et de quantité », explique Shekinah Andriamanarivo, responsable des relations publiques du groupe.



Des conférences débats sur les défis et opportunités à la production nationale ainsi que des ateliers thématiques sur les mesures commerciales correctives sont également prévus. Sans oublier les inévitables animations et jeux pour sensibiliser et divertir le public. Défenseur engagé de la protection de l'industrie locale, le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) sera également présent à cette manifestation où il animera des séances de sensibilisation autour du label Malagasy Ny Antsika. Une manière, en somme, de renforcer le message de soutien aux industries locales.

Secteur minier : QMM verse 13 699 982,53 dollars de dividende à l'État malgache

JEAN RIANA | 05 AVRIL | LES NOUVELLES

Suite au renouvellement du régime fiscal et douanier de l'entreprise en août 2023, faisant de l'État un actionnaire représenté par le Fonds Souverain Malagasy SA (FSM), QIT Madagascar Minerals (QMM) vient de verser un dividende exceptionnel à hauteur de 13 699 982,53 dollars à l'État malgache.

A noter que l'actionnariat de QMM est partagé entre Rio Tinto et l'État malgache. La présidente du conseil d'administration de QMM, Fanja Rakotomalala, a procédé à la remise officielle du chèque à l'occasion de la réunion trimestrielle du Conseil d'administration qui s'est tenue le 3 avril à Taolagnaro.

La rétribution versée à l'État, se divise en deux dont 1 699 982,53 dollars de dividende en vertu des résultats financiers de l'exercice 2023, et 12 000 000 dollars de dividende exceptionnel prélevé sur le report de l'exercice 2023.

A ce sujet, le directeur général par intérim du FSM SA, Tsiresy Rasolondraibe, a affirmé que « depuis le mois de mai 2024, la configuration de l'actionnariat de QMM a changé. Ainsi, la part de l'État dans le capital, détenue auparavant par l'Office des mines nationales et des industries stratégiques (OMNIS) est passée sous le contrôle du FSM sa. Ce dernier dispose, selon son statut, du pouvoir de gérer les investissements pour le compte de

tout organisme public, en contrepartie d'une rémunération qui lui sera versée, d'investir pour le compte de l'État ou en partenariat avec d'autres investisseurs nationaux ou étrangers ».

La transparence est de mise

En échange de cette transaction, le FSM devra créer un site web pour permettre l'accès transparent du public aux informations essentielles le concernant ainsi que ses activités. Il s'agit d'un engagement de transparence sur l'utilisation des fonds perçus.

De son côté, la directrice exécutive de QMM, Isabelle Wabete a déclaré que « QMM s'engage à développer de manière responsable ses activités d'extraction de sables minéraux à Madagascar. La remise de ces dividendes est un rappel important de la participation et du rôle de l'État malgache dans le soutien de l'avenir à long terme de l'entreprise. Ce dividende vient compléter les avantages accrus pour toutes les parties, y compris les communautés de la région Anôsy et de Madagascar. Nous sommes fiers d'opérer à Madagascar et de contribuer à son développement ».

Carburant - Pétrole lampant - « La vérité des prix n'est pas encore atteinte »

IRINA TSIMIJALY | 07 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Depuis janvier 2025, le prix du pétrole lampant a augmenté à Madagascar pour se rapprocher de son coût réel, atteignant 3 030 ariary en avril. Cette réforme vise à supprimer les subventions d'ici fin 2025.

Le prix du pétrole lampant continue de grimper à Madagascar. Depuis janvier 2025, trois hausses successives de 200 Ariary ont été appliquées, portant le tarif à 3 030 Ariary le litre en ce mois d'avril. Ce carburant, crucial pour l'éclairage dans les zones rurales, tend désormais vers son coût réel, selon l'Office Malgache des Hydrocarbures (OMH).



« La vérité des prix n'est pas encore atteinte, mais nous avons réduit l'écart de manière significative », déclare Cydolain Raveloson, directeur général de l'OMH.

Ce réajustement s'inscrit dans le cadre du mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, mis en place le 18 janvier 2025. L'objectif est de rapprocher les tarifs à la pompe du niveau réel des coûts d'approvisionnement sur le marché international, influencés notamment par le cours du baril et la valeur du dollar.

Si certains usagers en comprennent la logique, d'autres redoutent les conséquences sur leur pouvoir d'achat.

« Je comprends que l'État ne peut pas subventionner indéfiniment, mais pour nous, chaque hausse pèse sur le quotidien », confie Henintsoa, mère de famille.

« C'est bien de vouloir atteindre le vrai prix, mais ce serait mieux si les hausses étaient mieux expliquées et accompagnées », ajoute Faly, épicer à lavoloha.

Malgré les augmentations, un écart d'environ 600 Ariary subsiste entre le prix à la pompe et le coût réel, contre 1 400 Ariary en début d'année. À titre de comparaison, les prix de l'essence (5 320 Ariary) et du gasoil (4 970 Ariary) restent stables ce mois-ci.

Une réforme budgétaire à portée sociale

L'objectif affiché est la suppression complète des subventions d'ici à la fin 2025, avec un alignement total du tarif sur le prix réel. Une réforme jugée nécessaire pour l'équilibre des finances publiques. En 2024, les subventions pour le seul pétrole lampant ont représenté 95 milliards d'Ariary. Pour compenser les effets de cette hausse, des mesures d'accompagnement sont prévues, notamment la distribution de kits solaires aux foyers les plus vulnérables.

Cette évolution intervient pourtant dans un contexte paradoxal : les cours mondiaux du pétrole sont orientés à la baisse. Le baril de Brent est tombé à environ 66 dollars, sous l'effet d'un recul de la demande et des tensions commerciales liées aux droits de douane américains.

Malgré cette conjoncture, les autorités rappellent que Madagascar est engagé dans un processus de rattrapage, après plusieurs années de gel des prix à la pompe.

Énergie et Hydrocarbures : Une croissance de production en cours dans la région Atsinanana

ANTSA R. | 07 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Le ministre de l'Énergie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste, a conduit une délégation en mission dans la région Atsinanana, le 4 avril dernier. Cette descente sur le

terrain s'inscrit dans le cadre du suivi des projets d'électrification solaire, notamment la future centrale solaire « Spat Avenir » à Toamasina, d'une capacité de 5 MWc. Profitant

de ce déplacement, la délégation a également visité les installations de la Jirama, notamment le système de traitement des eaux usées avant leur déversement dans le canal des Pangalanes. L'après-midi a été consacré à une inspection du secteur des hydrocarbures, avec une visite du site de la Galana Raffinerie et Terminal (GRT), ainsi

que des infrastructures de stockage en cours de rénovation, dont une réserve de 25 000 m³ et une nouvelle cuve de 1 500 tonnes pour le gaz butane gérée par VITOGAZ. Enfin, le ministre a assisté à la cérémonie d'investiture de 34 maires d'Analanojoro, région qu'il parraine.

Jean Bruno Ramahefarivo : Base Toliara a aussi le droit de circuler et de travailler

R.EDMOND. | 07 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Dans un souci permanent de transparence, Base Toliara continue de s'exprimer pour éclairer l'opinion sur les tenants et les aboutissants du projet minier qui est appelé à contribuer efficacement au développement économique du pays.

Vendredi dernier, le DG de Base Toliara, Jean Bruno Ramahefarivo a donné un point de presse pour émettre certains détails que le public a le droit de savoir.

Société de droit malagasy

A propos de droits justement, Base Toliara a aussi les siens. A commencer par la liberté de circulation et d'entreprendre. « Base Toliara est une société de droit malagasy et a des droits légitimes comme tous les citoyens : notamment le droit de circuler, de travailler librement », soutient le DG de la compagnie. Un droit reconnu par l'État qui a décidé la réouverture du projet après une suspension pendant quelques années. « Le projet a été suspendu car il y a eu des troubles provoqués par ses opposants. L'État a aussi pris ses responsabilités en menant ses propres études sur les impacts, les retombées du projet. Les discussions qui ont duré 5 ans ont abouti à des améliorations qui ont permis de conclure que le projet aura des retombées positives pour l'ensemble du pays, la région Atsimo Andrefana mais aussi les communautés concernées en termes de redevances, de ristournes et d'avantages sociaux », ajoute Jean Bruno Ramahefarivo. En précisant que toutes les balises sont en place pour rendre ce projet minier profitable à toutes les parties prenantes. « Depuis les années 1980, les grandes mines font l'objet de strictes réglementations aussi bien au niveau mondial que national et si un opérateur ne respecte pas les lois établies, personne au monde n'achètera ses produits. En ce qui concerne plus particulièrement Madagascar, les activités des grandes mines sont très encadrées. Avec le code minier qui a été révisé. Les redevances ont été augmentées et il a été établi des investissements sociaux obligatoires ».

Principes et valeurs

Des obligations sociales que Base Toliara assume de la manière la plus efficace possible, conformément aux principes et valeurs de Base Ressources, sa maison-mère en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). « Pour Base Toliara, le RSE n'est pas juste une question de marketing et de sponsoring, notre objectif est de faire en sorte que les communautés impactées par le projet puissent en tirer le maximum de profits socioéconomiques. Nous réalisons une exploitation responsable et durable tout en atténuant les impacts environnementaux et

sociaux », selon toujours Jean Bruno Ramahefarivo qui a pris comme exemple la réussite de Base Ressources au Kenya devenue une référence mondiale en la matière. « On appliquera à Madagascar ce qui a été fait au Kenya », assure le DG. Il a insisté également sur les nombreuses séances de consultations et de discussions auprès des populations locales concernées pour recueillir leurs aspirations, craintes et questionnements. Même les opposants au projet ont été consultés. Une transparence totale, en somme.



Sous contrôle

Concernant le site d'extraction, les impacts sur les lieux d'habitation sont minimes. Le site d'extraction se trouve à environ 55 km au Nord de Toliara, à 16 km de la RN9. Les sites touristiques de renommée comme Ifaty et Mangily se trouvent à une vingtaine de kilomètres. La limite de la forêt Mikea se trouve à 20 km du site et les Mikea vivent même à quelque 112 km. Une manière de dire que l'exploitation ne se fera ni sur une plage ni dans des lieux habités et aucun village ne sera touché ni rasé, contrairement aux informations véhiculées. D'ailleurs, « le permis obtenu concerne 7 700 ha mais 4 400 ha seulement seront exploités, avec un rythme de 1 ha ou 2 ha par an, en fonction du marché mondial ». Concernant les risques de radioactivité, « tout est sous contrôle », selon toujours le DG de Base Toliara car Energy Fuel, l'actuel propriétaire de Base Toliara est spécialiste en matière de technologie pour maîtriser le sujet. Pas de risque également en matière d'eau puisque Base Toliara utilise une technologie d'exploitation à sec qui minimise la consommation d'eau. D'ailleurs, Base Toliara utilise de l'eau aquifère puisée à plus de 100 mètres de profondeur, non utilisée par la population. Au contraire, Base Toliara appuiera des projets d'adduction d'eau potable.

Tourisme - Le Maroc et les Émirats à l'honneur pour l'ITM 2025

IRINA TSIMIJALY | 08 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Le Salon International du Tourisme de Madagascar (ITM) se prépare à accueillir, du 12 au 15 juin, deux invités de prestige : le Maroc et les Émirats Arabes Unis. Ces deux pays, liés à Madagascar par des relations historiques et stratégiques, seront mis à l'honneur lors de cette 11^e édition, qui s'annonce comme un véritable carrefour pour les professionnels du secteur touristique.



Le choix du Maroc n'est pas anodin. Il reflète une volonté de valoriser des relations diplomatiques et humaines de longue date. « Le Maroc occupe une place particulière dans la mémoire collective des Malgaches », a déclaré la ministre du Tourisme, Viviane Dewa. Elle rappelle que cette amitié remonte à plus de soixante ans, renforcée par la visite du Roi Mohammed VI à Madagascar en 2016. À cette occasion, vingt-deux accords ont été signés dans des domaines variés tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, la décentralisation, les mines et la banque.

Les Émirats Arabes Unis, eux, incarnent une vision tournée vers l'avenir. Depuis septembre 2024, l'augmentation des liaisons aériennes directes, avec six vols hebdomadaires entre Antananarivo et Dubaï, a ouvert de nouvelles perspectives pour le secteur du tourisme. Cette connectivité aérienne est un atout considérable pour encourager les flux touristiques en provenance du Moyen-Orient.

« Cette connectivité constitue une opportunité inédite pour accroître l'arrivée de visiteurs sur notre territoire », a affirmé un responsable de l'ONTM.

Dans cette dynamique, une délégation malgache participera à la fin du mois à l'Arabian Travel Market à Dubaï, afin de promouvoir davantage la destination Madagascar et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat avec les acteurs du tourisme émiratis.

Tourisme durable

L'ITM 2025 mettra l'accent sur le tourisme durable avec pour thème : « Vers un tourisme plus durable... ». Cette édition aura pour objectif de sensibiliser les acteurs du secteur à l'importance de préserver les ressources naturelles tout en développant le potentiel touristique de l'île. Le salon inclura la 2^e édition du Salon International de l'Artisanat de Madagascar (IHM), et offrira un programme complet de conférences, ateliers B2B et animations culturelles.

Organisé par l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM), l'événement se déroulera au Centre de Conférences Internationales d'Ivato et s'inscrit dans une dynamique de croissance et d'innovation pour le tourisme malgache. Plus de cinq cents exposants, représentant divers secteurs de l'industrie touristique, ainsi qu'une affluence attendue de vingt mille visiteurs, viendront participer à cette rencontre incontournable. L'accent sera mis sur le tourisme durable, avec des actions concrètes visant à valoriser les ressources locales tout en respectant l'environnement.

Pour cette 11^e édition, une configuration innovante des espaces obligera les visiteurs à passer par les stands avant de se rendre aux zones d'animation, une initiative visant à garantir la visibilité des exposants. En outre, les inscriptions aux stands seront désormais digitalisées, un choix qui reflète l'engagement du salon vers l'innovation et la responsabilité environnementale.

Ambilobe - Les organisations paysannes équipées en matériel agricole

RAHERINIAINA | 08 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

Afafi-Nord a distribué des équipements agricoles à quarante-cinq organisations paysannes d'Ambilobe. Cette action renforce l'agriculture durable et soutient l'autonomisation des producteurs ruraux.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable, le programme Afafi-Nord (Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives dans le Nord de Madagascar) a franchi une nouvelle étape importante en procédant à la remise officielle d'une première vague de matériel agricole modernes et adaptés. Ces équipements sont destinés à quarante-cinq organisations paysannes réparties dans le district d'Ambilobe.

Cette initiative vise à améliorer la productivité, alléger les travaux agricoles, et renforcer la sécurité alimentaire. Elle représente une avancée majeure dans le soutien au monde rural et dans la promotion du développement agricole régional.

À travers cette dotation, Afafi-Nord réaffirme son engagement en faveur d'une agriculture résiliente, durable et inclusive, fondée sur un meilleur accès aux ressources productives.

D'un montant total de 791 millions d'ariary, ces équipements sont financés par le 11^e Fonds Européen de Développement (FED), à travers le « Fonds MIP/PEA ».

Engagement fort

Un événement symbolique s'est tenu au Centre Malgache de la Canne et du Sucre (CMCS) de Matsaborilaidama pour marquer cette remise. Il s'est déroulé en présence des représentants du programme, des bénéficiaires ainsi que des autorités civiles et militaires de la région, avec à leur tête le gouverneur Taciano Rakotomanga.

Les équipements remis, spécifiquement adaptés aux réalités locales, vont bien au-delà de simples outils, ils incarnent un soutien concret, un engagement fort en faveur de la lutte contre la pauvreté, de l'autonomisation des producteurs, et du développement durable des communautés rurales.

Bien que le district d'Ambilobe soit historiquement connu pour la culture de la canne à sucre, les paysans s'orientent aujourd'hui vers une diversification des productions, notamment le riz, le manioc, le maïs, les légumes et divers

produits forestiers. Ces nouveaux équipements faciliteront à la fois la production sur le terrain et la transformation des produits locaux, permettant ainsi d'augmenter les rendements et de réduire la pénibilité du travail.

Selon Vao Noëlla Tafanimboladosy, régisseuse du programme, ce matériel n'est pas de simples outils, ils représentent un espoir, un levier pour améliorer les revenus des ménages et un véritable soutien à l'autonomisation des producteurs ruraux.

De son côté, le gouverneur Taciano Rakotomanga a salué cette action concrète d'Afafi-Nord et en a profité pour rappeler l'importance d'un appui structurant face aux défis actuels du monde rural, en adéquation avec la politique gouvernementale et la vision du Président Andry Rajoelina.

« Ce soutien matériel n'est pas le fruit du hasard. Il intervient à un moment crucial, dans un contexte où les défis climatiques, économiques et techniques exigent une modernisation des pratiques agricoles, afin de réduire la pénibilité du travail, améliorer la productivité et accroître l'efficacité des exploitations agricoles », a-t-il souligné.

Système monétaire : L'hégémonie du dollar américain, remise en question

ANTSA R. | 08 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Des pays comme Madagascar sont contraints de conserver des réserves en dollars équivalentes à six mois d'importations, conformément aux recommandations du FMI, alors même qu'ils s'endettent à taux élevés pour financer leur développement.

Le système monétaire mondial entame une mue progressive. La domination du dollar américain, longtemps incontestée, suscite aujourd'hui de plus en plus d'interrogations. En effet, le dollar joue un rôle central dans les échanges internationaux, servant à la fois de monnaie de transaction et d'instrument de réserve, depuis plusieurs décennies. Mais cette position dominante, qui confère aux États-Unis un avantage considérable, est aujourd'hui remise en cause par des regroupements émergents comme les BRICS+. Composée de dix membres, cette coalition économique représente près de la moitié de la population mondiale et 35% du PIB mondial, contre 44% pour les pays du G7. Un poids qui se traduit progressivement par des ambitions monétaires concrètes.

Déollarisation

Au sommet de Kazan, en octobre dernier, les BRICS+ ont relancé l'idée d'une monnaie commune, baptisée « l'Unité », qui serait adossée à l'or. Selon ses promoteurs, cette monnaie vise à offrir une alternative crédible au dollar dans les échanges internationaux. Même si la présidence brésilienne du groupe a indiqué qu'elle ne fera pas avancer cette monnaie commune pour cette année, elle encourage les paiements en monnaies locales et la réduction de la dépendance au billet vert, à travers des innovations comme la blockchain et la liaison des systèmes de paiement, conformément aux standards de la Banque des règlements internationaux (BRI).

Rééquilibrage

Pour les pays du Sud, cette évolution représente un espoir de rééquilibrage. À Madagascar, par exemple, les autorités doivent maintenir des réserves en dollars équivalentes à six mois d'importations, soit plus de 2,5 milliards USD, suivant les recommandations des bailleurs de fonds. Une contrainte lourde, dans un contexte où le pays s'endette pour financer ses projets de développement. Cette obligation renforce indirectement la dépendance à la monnaie américaine, au détriment de la souveraineté économique. Au-delà des discours, le système actuellement en place confère à Washington un privilège exorbitant : celui de s'endetter dans sa propre monnaie, souvent à taux quasi nul.



Bras de fer

Du côté américain, la réaction ne s'est pas fait attendre. En janvier dernier, le président Donald Trump a lancé une

mise en garde sur les réseaux sociaux : « Il n'y a aucune chance que les BRICS remplacent le dollar... tout pays qui tente de le faire devra dire bonjour aux tarifs douaniers et adieu à l'Amérique. » Une déclaration suivie, dès avril 2025, de nouvelles barrières douanières contre les nations qui ont un excédent commercial vis-à-vis des États-Unis. Cependant, les faits sont têtus. Les Russes veulent imposer des paiements en roubles pour toute importation

depuis la Russie. Le yuan chinois gagne également du terrain. Les alliances monétaires se multiplient, et la tendance à la diversification des devises semble irréversible. Bref, le dollar n'est plus l'unique étalon du commerce international, car l'heure est à la diversification monétaire. La question n'est plus de savoir si un nouvel ordre monétaire émerge, mais quand.

Marchés financiers : Risque de krach imminent, la planète économique ébranlée par le choc Trump

ANTSA R. | 08 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

L'annonce de droits de douane universels par le président américain Donald Trump a provoqué un véritable séisme sur les marchés boursiers mondiaux. Les répercussions pourraient toucher jusqu'à Madagascar, déjà fragilisée par la conjoncture.

La nouvelle a fait l'effet d'un coup de tonnerre. L'instauration de barrières au commerce par le président Donald Trump, visant à réduire le déficit commercial des États-Unis, a engendré des chutes et des mini-crashes au niveau du marché financier, dans l'optique globalisée. Comme prévu, la réaction des marchés ne s'est pas fait attendre : Wall Street a décroché brutalement, emportant dans sa chute les places boursières d'Europe et d'Asie. Les chiffres sur les plateformes boursières parlent d'eux-mêmes.



En deux séances, jeudi et vendredi dernier, le Dow Jones a perdu près de 10%, contre 11,8% pour l'indice Nasdaq et 10,8% pour l'indice élargi S&P500. En tout, plus de 6 000 milliards de dollars de valeur boursière se sont évaporés à Wall Street, la semaine dernière. Hier à Paris, le CAC 40 a ouvert en baisse de plus de 6%, et des reculs similaires ont été enregistrés à Francfort, Londres, Milan et Zurich. En Asie, Tokyo, Taipei et Séoul ont accusé des pertes historiques. À la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a clôturé en chute de 7,82%, l'indice élargi Topix a perdu 7,79% et la Bourse de Taïwan a plongé de 9,7%. Les économistes parlent de « lundi noir ».

Inquiétude généralisée

Ce nouvel épisode protectionniste plonge les marchés dans une incertitude totale. Les explications de l'économiste Lloyd Chan, rapporté par l'AFP indiquent que ce phénomène est au-delà d'une simple guerre commerciale, et représente le début d'un dérèglement profond de l'ordre économique mondial. De leur côté, les analystes de Barclays parlent d'une « réinitialisation chaotique », soulignant que les représailles commerciales risquent de freiner les investissements et d'accélérer une récession globale. Bref, les volumes d'échanges atteignent des niveaux inédits, témoignant de la panique des investisseurs. Cette nervosité reflète une réalité : les règles du commerce international sont en train de basculer, et personne ne sait jusqu'où ira cette spirale.

Madagascar à l'épreuve

Si Madagascar reste en marge des grandes places boursières, et ne dispose que d'une discrète plateforme de bourse de commerce, ses liens économiques avec les grandes puissances — notamment via l'AGOA ou d'autres accords commerciaux — rendent son économie vulnérable aux chocs extérieurs. La mise en place de taxes à l'importation de 47% sur les produits malgaches exportés vers les États-Unis entraînera inévitablement une baisse de compétitivité, une éventuelle perte d'accès aux marchés américains, une chute des exportations, une forte hausse du chômage et une dépréciation accrue de l'ariary, avec un effet boule de neige sur l'inflation. Dans un contexte où le pouvoir d'achat est déjà très fragile, la Grande île pourrait être confrontée à une nouvelle onde de choc économique, dont l'ampleur dépendra des décisions prises dans les jours à venir à Washington, ainsi que de la capacité de nos dirigeants à négocier le renouvellement de l'AGOA.

Commerce extérieur : La Grande île, prise au piège d'un déséquilibre stratégique

ANTSA R. | 08 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Madagascar a enregistré un important excédent commercial vis-à-vis de la puissante économie américaine. Selon les économistes, ce déséquilibre de la balance commerciale est surtout favorisé par les besoins non sophistiqués des consommateurs malgaches.

Quand Washington tousse, Antananarivo tremble. La publication de la taxation américaine, qui frappe Madagascar à hauteur de 47% a déclenché une inquiétude généralisée, aussi bien au niveau du secteur public que du secteur privé de la Grande-île. Pour les États-Unis, il s'agit d'une simple mesure corrective visant à réduire le déséquilibre commercial entre les deux pays. Si Madagascar a importé pour 53,4 millions de dollars de biens américains, elle en a exporté pour près de 733,2 millions, creusant ce déséquilibre commercial que Washington n'entend plus tolérer. Pour le président américain Donald Trump, cette situation résulte de barrières équivalentes à une taxe de 93%, une affirmation qui est loin de la réalité, si l'on se réfère aux informations fournies par la Direction Générale des Douanes malgaches.

Insoutenable

Selon Ernest Zafivanona Lainkana, DG des Douanes, les droits et taxes à l'importation ne dépassent en moyenne que 12%. Une politique tarifaire ciblée, affirme-t-il, conçue pour stimuler la production locale : 5% pour les matières premières et équipements, 10% pour les produits intermédiaires et 20% pour les produits finis. Mais cette défense, bien que techniquement fondée, ne suffit pas à dissiper la tension. De son côté, l'opinion se demande d'où vient donc cette différence entre la taxation moyenne de 12% indiquée par la Douane malgache et les 93% ressentis par les États-Unis ? Pour Washington, d'autres obstacles – logistiques, réglementaires ou liés à la manipulation du taux de change – freinent l'accès de leurs produits au marché malgache. Et pourtant, la faible compétitivité des produits américains sur le marché malgache s'explique avant tout par une double réalité : d'une part, les coûts élevés induits par la longue distance – qui alourdit les frais de transport – ainsi que par le prix élevé de la main-d'œuvre aux États-Unis ; d'autre part, un pouvoir d'achat limité chez les consommateurs malgaches, qui les pousse

à privilégier les produits à bas prix, souvent plus simples et adaptés à des besoins peu sophistiqués.



Balance des paiements

Derrière ces débats tarifaires se cache une menace bien plus grave pour l'économie nationale. La décision américaine d'imposer une taxe de 47% sur les Malgaches, combinée à l'incertitude qui plane sur le renouvellement de l'AGOA, pourrait déclencher une onde de choc. Les entreprises franches, notamment dans le textile, qui dépendent largement des exportations vers les États-Unis, risquent de perdre leur principal débouché. Des dizaines de milliers d'emplois sont en jeu, dans un pays où les alternatives de reconversion sont rares. Ce choc externe se traduirait par une contraction sévère des rentrées de devises, mettant à mal la balance des paiements. Alors que Madagascar est déjà fragile sur le plan économique, une chute brutale des exportations viendrait déséquilibrer le compte courant, accroître le déficit et exercer une pression dangereuse sur la monnaie nationale. À cela s'ajoutera une inflation importée difficile à maîtriser. À mesure que l'horizon s'assombrit, une chose est sûre : l'enjeu dépasse les statistiques douanières. Il en va de la résilience même de l'économie malgache face à une mondialisation de plus en plus instable.

David Ralambofiringa : « Des pistes de solutions pour protéger les intérêts de Madagascar face à la taxation américaine »

R.EDMOND. | 08 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Forcément, la taxation américaine de 47% décidée par Donald Trump aura des impacts dommageables pour l'économie malgache. Mais les autorités n'entendent pas baisser les bras pour y faire face.

A l'instar du ministre de l'Industrialisation et du Commerce, David Ralambofiringa qui a annoncé hier, lors d'une rencontre avec les journalistes, que la partie malgache

met en œuvre tous les moyens possibles pour protéger les intérêts du pays dans cette affaire qui secoue le monde entier.

Effets dommageables

Pour rappel, le président américain Donald Trump a pris, la semaine dernière, la décision d'imposer des droits de douanes supplémentaires pour tous les pays avec qui les États-Unis connaissent un déficit de la balance commerciale. Avec un déficit de 93% en défaveur des États-Unis, Madagascar figure parmi les pays les plus durement frappés avec un taux tarifaire de 47%, la moitié du déficit. « La nouvelle taxation est déjà en vigueur avec un taux de 10% et le taux de 47% s'appliquera à partir du 9 avril », a précisé le ministre David Ralambofiringa. Le membre du gouvernement n'a pas caché sa crainte quant aux effets dommageables qu'une telle mesure va provoquer. Notamment sur des secteurs porteurs comme le textile et la vanille qui jouent un rôle de premier ordre sur l'échiquier économique malgache.



« On n'est pas encore fixé sur le sort du textile et de la vanille qui pourraient perdre le bénéfice de l'AGOA et du Système Généralisé de Préférence ». L'AGOA et le SGP, rappelons-le, sont des dispositifs qui permettent aux produits du textile et de la vanille d'entrer en franchise douanière sur le territoire américain. A propos de l'AGOA, d'ailleurs, une forte délégation gouvernementale dirigée par le ministre David Ralambofiringa était aux États-Unis, il y a deux semaines, pour un lobbying en vue du maintien de cette loi commerciale sur la croissance et les possibilités en Afrique. Pour le moment l'AGOA est encore en vigueur puisque le cycle actuel ne prend fin qu'au mois de septembre prochain. Quoiqu'il en soit, Madagascar respecte la décision américaine. « Les États-Unis ont pris cette décision sur la base de ce que l'administration américaine estime être une politique de réciprocité et ont décidé de primer leurs intérêts ». En somme,

la partie malgache ne tient visiblement pas à commenter cette décision américaine. « L'essentiel pour nous est de mettre en œuvre tous les moyens de préserver les intérêts économiques du pays et d'aider les industriels à se relever de cette situation », a martelé le ministre.

Secteur privé

Le gouvernement n'a d'ailleurs pas tardé à réagir en convoquant, la semaine dernière, une réunion d'urgence qui a vu la participation du ministre des Affaires étrangères, du ministre de l'Économie et des Finances, du ministre de l'Industrialisation et du Commerce, de l'ambassadrice Lantosoa Rakotomalala et du directeur général des Douanes. L'ambassadrice des États-Unis à Madagascar a également été approchée. Pour le moment, l'on est encore en attente des détails sur les directives américaines qui tiennent surtout à rétablir l'équilibre de leur balance commerciale. « L'administration américaine a sa position mais nous avons aussi la nôtre et l'on est en train de préparer tous les arguments en vue des futures négociations », explique le ministre. Le secteur privé sera associé à ces négociations et une rencontre avec leurs représentants est prévue ce jour, avec probablement la présence de représentants de l'ambassade américaine.

Secteur minier

Bref, Madagascar est plus que jamais déterminé à défendre sa cause dans cette affaire où l'on n'est pas forcément en position de faiblesse. Ne serait-ce que du fait que la taxation impactera inévitablement sur le marché intérieur américain en raison de la hausse des prix que cela provoquera pour les produits importés de Madagascar comme le textile et la vanille qui sont très prisés par les consommateurs américains en raison du bon rapport qualité-prix dont ils disposent. Par ailleurs, le secteur minier peut être mis en avant par la partie malgache dans les négociations. Sur ce point d'ailleurs, le ministre David Ralambofiringa a annoncé hier, que l'adhésion de Madagascar à l'initiative américaine Minerals Security Strategic est en cours. En somme, Madagascar entend mettre tous les moyens pour trouver des solutions d'urgence de protection des opérateurs économiques exportant vers les États-Unis. Toujours selon le ministre, des solutions à moyen et long terme sont également envisagées. Pour ne citer, entre autres, que la concrétisation de la politique de diversification des partenaires économiques internationaux.

Circulation transfrontalière - Madagascar parmi les pays les plus ouverts d'Afrique

IRINA TSIMIJALY | 09 AVRIL | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

En 2025, alors que l'Afrique poursuit ses efforts d'intégration régionale à travers des initiatives comme la ZLECAF ou l'Agenda 2063, la libre circulation des personnes reste un chantier inachevé. Selon le Classement Intra-Africain des Passeports 2025 de l'Observatoire africain de la mobilité, Madagascar se classe 37^e sur 54 pays africains en matière de mobilité intra-africaine.

Les citoyens malgaches peuvent se rendre sans visa ou obtenir un visa à l'arrivée dans 26 pays africains, un chiffre légèrement inférieur à la moyenne continentale de 27. En revanche, Madagascar applique une politique migratoire extrêmement ouverte, en offrant un accès sans visa à 53 pays africains. Cela fait de lui l'un des rares pays du continent à ouvrir ses frontières à presque tous les ressortissants africains, aux côtés du Bénin, de la Gambie, de

la Guinée-Bissau, du Mozambique et de Djibouti. Cette générosité se reflète dans un indice de +27, ce qui place Madagascar parmi les pays africains les plus ouverts en matière de réception, malgré un accès limité en retour. Ce déséquilibre entre ouverture et réciprocité illustre les limites de la mobilité intra-africaine. Alors que certains pays comme l'Érythrée ou la Somalie restreignent fortement l'accès à leur territoire aux ressortissants africains, d'autres, à l'image de Madagascar, adoptent une politique d'ouverture généreuse, sans pour autant bénéficier d'un traitement équivalent en retour.

Face à cette situation, l'Observatoire appelle à une réforme profonde des politiques migratoires africaines. Il préconise notamment la promotion de la réciprocité, l'harmonisation des réglementations, la ratification du Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes, ainsi que le développement des visas électroniques.

En dépit de son rang modeste en matière de mobilité effective, Madagascar se positionne comme un acteur moteur de l'ouverture panafricaine, dont l'exemple pourrait inspirer une dynamique de réciprocité et de cohésion régionale.

Route Ambila – Manakara : la technologie innovante appliquée dans la réhabilitation

JEAN RIANA | 09 AVRIL | LES NOUVELLES

Une portion de la route reliant Ambila et Manakara mesurant 5 km fait actuellement l'objet d'une réhabilitation, avec l'application d'une technologie innovante à savoir, la technologie Geocel qui contribue à renforcer la résistance de la route face à l'érosion et à l'usure, tout en assurant une meilleure stabilisation du sol.

Les travaux s'appuient sur l'utilisation d'un matériel spécial fabriqué en Polyéthylène haute densité (PEHD), appelé Geocel. Mesurant 10 cm de haut, cet équipement est rempli de terre avant d'être couvert d'une couche de 15 cm de terre. D'après le ministère des Travaux publics

(MTP), la durabilité est au rendez-vous avec ce procédé. « Une route en terre ordinaire met généralement 3 à 5 ans à se dégrader, alors qu'avec l'utilisation de cette technologie, la durabilité de la route peut aller jusqu'à 10 ans », explique le MTP.

Si cette technologie est déjà largement utilisée dans d'autres pays dans la construction de routes, elle demeure encore innovante à Madagascar. « Néanmoins, ce projet facilitera la circulation des résidents et des transporteurs, mais surtout réduira les inégalités des revenus dans les zones rurales », selon toujours le MTP.

La diversification des marchés parmi les stratégies en cours d'élaboration face au nouveau régime douanier américain

09 AVRIL | 2424.MG

Des stratégies nationales en cours d'élaboration, en vue de renforcer la résilience économique de Madagascar. Ces stratégies définiront les actions à mettre en œuvre à court, moyen et long terme face à la décision américaine d'augmenter jusqu'à 47% les droits de douane appliqués aux produits en provenance de Madagascar, indique le ministère des Affaires étrangères dans son communiqué rapportant le dialogue stratégique de haut niveau consacré à ce sujet, mardi.

Selon le ministère des Affaires étrangères, ces stratégies tiendront, entre autres, en compte l'accompagnement du secteur privé dans la diversification des marchés. Elles considéreront également le développement des filières à haute valeur ajoutée ou encore la promotion de Madagascar comme destination industrielle compétitive au niveau continental.

Madagascar entend également s'allier à d'autres pays africains touchés par cette disposition douanière américaine. L'objectif étant d'avoir une position commune dans les plateformes de dialogue avec les États-Unis, précise le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Pour le secteur privé, le dialogue stratégique de mardi était, certes, une occasion d'avoir des clarifications plus précises sur le nouveau droit de douane imposé aux

exportations malgaches vers les États-Unis de la part de l'ambassadrice des États-Unis, Claire Pierangelo qui en avait fait l'exposé. Mais les opérateurs s'étaient également intéressés aux dispositions prises par le gouvernement pour répondre aux urgences, rapporte Francis Rabarijohn, du Groupement des entreprises de Madagascar.



Plusieurs points méritaient cependant encore plus d'explications et de précisions. C'est le cas, par exemple, des marchandises qui sont déjà en mer et qui devront accoster bientôt aux États-Unis, a soulevé la présidente du Groupement des entreprises franches et partenaires

(GEFP), Beatrice Chan Ching Yiu. Les membres de cette association professionnelle qui sont les principaux touchés par cette nouvelle disposition douanière attendaient encore les réponses apportées par le Bureau du représentant américain au commerce (USTR) sur ce point mardi.

Les conséquences de cette décision des autorités américaines sont déjà perceptibles. Pour l'État malgache, celle-ci aura des conséquences directes sur la compétitivité des entreprises malgaches, la pérennité de milliers d'emplois dans les zones industrielles ainsi que l'attractivité de Madagascar pour ceux qui cible le marché américain.

Guerre commerciale : « Il faut faire bloc avec les autres pays d'Afrique », selon la FOMM

ANTSA R. | 10 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Le secteur minier est l'un des plus touchés par la nouvelle taxation américaine. La Fédération des opérateurs miniers malagasy (FOMM) s'exprime sur le sujet. Interview avec son président Yvon Haja Ralambomanana.

MM : Comment percevez-vous cette mesure ?

Haja (FOMM) : La taxation américaine de 47% constitue une véritable menace pour les secteurs de l'économie malgache orientés vers les exportations vers les États-Unis. Il est clair que nos dirigeants affichent une volonté de trouver des solutions pour défendre les intérêts de l'économie locale, mais pour être efficaces, nous devons identifier les points sensibles et en tirer parti. Prenons l'exemple des CRM (Critical Raw Materials), ces matières premières stratégiques exonérées par les États-Unis. En effet, non seulement les États-Unis ont un besoin pressant de ces produits, mais ils cherchent également à éviter que ces ressources ne tombent entre les mains d'autres nations concurrentes dans le domaine du développement technologique. Puisque ces matières sont si cruciales pour eux, il nous est possible de les utiliser comme levier pour obtenir des conditions équitables. Nous devons nous battre pour que tous les produits provenant de Madagascar bénéficient du même traitement et ne soient pas soumis à des barrières tarifaires discriminatoires.

naturelles dont nous disposons, il y a un risque que ces richesses soient bradées, car nous nous retrouverions dans une position de faiblesse lors des négociations. Il est donc impératif de réfléchir à une autre approche.

MM : De quelle autre voie parlez-vous précisément ?

FOMM : L'exemption des CRM de cette taxation démontre l'importance stratégique de ces produits pour les États-Unis. Dans ce contexte, Madagascar doit faire entendre sa voix. Nous avons là un levier majeur pour négocier, non seulement avec les États-Unis, mais aussi en cherchant à établir des alliances avec des pays intéressés par ces ressources. Des nations arabes ou asiatiques pourraient, par exemple, constituer des partenaires de choix. Ainsi, nous pourrions faire comprendre aux États-Unis que si nous devons tourner le dos à leurs demandes, nous avons d'autres alternatives pour vendre nos CRM. L'enjeu pour les Américains ne serait pas simplement de ne pas avoir accès aux produits de Madagascar, mais plutôt de savoir à quel autre pays ces ressources pourraient être revendues, notamment à des concurrents qui sont, eux aussi, en course pour développer des technologies de pointe.

MM : À l'échelle mondiale, Madagascar est-il un acteur de poids en tant que fournisseur de ces matières premières ?

FOMM : Oui, absolument. De nombreux pays cherchent à sécuriser des approvisionnements en CRM, et Madagascar est vu comme une terre d'opportunités. Prenons l'exemple de l'ilmenite, que de nombreuses compagnies cherchent à exploiter, mais ce qu'elles recherchent en vrai, c'est la monazite. De plus, dans des régions comme Ampasibitika, à Ambanja, Madagascar regorge de terres rares, avec 16 éléments précieux comme le lanthane, le terbium, le dysprosium, pour n'en citer que quelques-uns. Il ne faut pas oublier que Madagascar n'est pas le seul exportateur de terres rares en Afrique. D'autres pays du continent, tels que l'Éthiopie, le Rwanda ou la République Démocratique du Congo, sont également des acteurs clés. L'union entre



MM : Dans un contexte de guerre économique mondiale, Madagascar est-il en position de négocier efficacement avec les États-Unis ?

FOMM : Il est certain que, seul, Madagascar n'aura pas de poids. En tant que petite économie, dans un monde globalisé, nous serions inaudibles. Si le gouvernement malgache tente de négocier directement avec les États-Unis, les chances de succès sont minces. Si nous mettons en avant notre potentiel minier, notamment les ressources

ces nations africaines pourrait permettre de renforcer notre poids dans les négociations internationales.

MM : Si Madagascar s'allie avec d'autres pays africains, avons-nous suffisamment de poids pour mettre la pression sur les grandes puissances mondiales ?

FOMM : C'est indéniable. Bien que des pays comme la Bolivie soient également impliqués dans l'exploitation des terres rares, ce sont avant tout les pays africains qui constituent l'essentiel de l'offre mondiale. Il est important d'avoir une vision ambitieuse. Malgré les discours de certains pays développés qui affirment que nous ne

sommes pas à la hauteur, il ne faut pas perdre de vue que l'Afrique représente une puissance énorme en termes de ressources naturelles. Si ces pays développés veulent continuer à vivre dans le confort, à aller sur la Lune, à développer de nouvelles technologies, ils ne pourront jamais se permettre d'ignorer l'Afrique. C'est sous cet angle que nous devons aborder les négociations, car il ne s'agit plus simplement de discussions diplomatiques, mais d'une véritable guerre d'intérêts. Madagascar et ses voisins africains doivent faire preuve d'ambition et d'unité. Ensemble, nous pouvons peser sur le marché mondial des ressources et défendre nos intérêts de manière forte et déterminée.

Analyse des marchés publics 2021-2022 : seules 150 sur 2 014 entités ont fait leur déclaration

F.M | 10 AVRIL | LES NOUVELLES

Un atelier de restitution de l'analyse des marchés publics à Madagascar pour les années 2021-2022, a été organisé au début du mois par le Collectif des citoyens et des organisations citoyennes (CCOC) et l'Observatoire indépendant des marchés publics (OIMP) dans la capitale.

Selon les données du Système intégré de gestion des marchés publics (SIGMP), 10 181 marchés publics ont été conclus en 2022, pour un montant total de 6 629,7 milliards d'Ariary. Cependant, sur les 2 014 entités tenues de déclarer leurs marchés, seules 150 ont respecté cette obligation. Et ce faible taux de déclaration est particulièrement constaté au sein des Collectivités territoriales décentralisées (CTD), où seulement 39 communes sur 1 685 ont soumis leur déclaration.

Le ministère de l'Économie et des finances a soumis le plus grand nombre de marchés en 2022, avec 1 169 marchés, représentant 11,5% du total. En revanche, le ministère des Travaux publics a enregistré le montant le plus élevé, avec 4 555 milliards d'Ariary, soit 68,7% du montant total des marchés publics. Parmi les projets les plus coûteux, la construction de l'autoroute Tana-Toamasina, estimée à 3 863 milliards d'ariary.

Et dans l'optique d'améliorer la transparence et l'efficacité des marchés publics, le CCOC a formulé plusieurs recommandations. Il préconise la mise en place d'un cadre de collaboration entre l'ARMP et les Organisations de la société civile (OSC), la professionnalisation de la fonction passation de marché, ainsi que la poursuite des formations et sensibilisations.

Dans la même foulée, le CCOC propose la mise en place de sanctions claires, impliquant une révision de la loi et la publication de l'identité des bénéficiaires effectifs des marchés. Enfin, le CCOC propose aussi la restructuration et l'amélioration des fonctionnalités du SIGMP et de

l'e-GP, la plateforme en ligne que dispose l'Autorité de régulation des marchés publics depuis le 17 septembre 2021.



En somme, l'objectif est de renforcer la transparence et l'intégrité des marchés publics pour une utilisation plus efficace des fonds publics, conformément à la mission du CCOC de promouvoir la démocratie et le suivi des politiques et des finances publiques.

Atsimo Andrefana : les opérateurs économiques prêts à collaborer avec Base Toliara

ARH. | 10 AVRIL | LES NOUVELLES

Les entrepreneurs de la région Atsimo Andrefana affichent leur volonté de s'engager aux côtés de Base Toliara pour accélérer le développement économique du Sud-ouest de Madagascar.

Réunis au sein de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Toliara, les opérateurs économiques ont accueilli favorablement l'initiative de Base Toliara d'établir un dialogue direct avec eux. Lors d'une rencontre d'échange organisée à Toliara, l'entreprise minière a présenté en détail son projet et les perspectives qu'elle ouvre pour la région.

Base Toliara, opérant dans le secteur de l'extraction minière, mène également des projets de développement dans les communes impactées par ses activités. Elle ambitionne de jouer un rôle moteur dans la croissance locale, mais insiste sur la collaboration étroite avec les acteurs économiques.

Le directeur des Relations externes de Base Toliara, Samuel Mahafaritsy, a souligné que l'entreprise respecte les normes environnementales et culturelles et agit en transparence avec les autorités. « Base Toliara ne peut pas faire cavalier seul. Nous devons collaborer pour réussir le développement de notre région », a-t-il déclaré.

Soutien confirmé

Les 35 membres de la CCI Toliara ont salué la clarté des informations fournies, et exprimé leur volonté de s'impliquer. Le président de la CCI, Alain Vahinisoa, a affirmé que cette rencontre a renforcé la confiance des entrepreneurs dans le projet. « C'est la première société minière qui cherche à travailler avec nous. Nous appelons les autres compagnies à suivre cet exemple », a-t-il lancé.

Les entrepreneurs estiment que l'activité de Base Toliara peut devenir un levier de croissance pour Toliara et toute la région. Une synergie entre le secteur privé local et l'entreprise minière pourrait générer des investissements, créer des emplois et améliorer les conditions de vie dans l'Atsimo Andrefana.

Cette collaboration annoncée implique davantage les investisseurs locaux et le secteur extractif dans la vision de développement. Elle ouvre la voie à une dynamique de développement concertée, avec des retombées pour tout le Sud-ouest de Madagascar.

Fonds DECIM : 73 millions USD de la Banque mondiale pour accélérer l'accès à l'électricité

ANTSA R. | 11 AVRIL | MIDI-MADAGASKARA

Un financement de 73 millions de dollars sera alloué à l'amélioration de l'accès à l'électricité par le Fonds DECIM, en partenariat avec la Banque mondiale. Une initiative qui pourrait changer le quotidien de plus de deux millions de personnes.

Seuls 36% de la population ont actuellement accès à l'électricité à Madagascar. Dans les zones rurales, ce taux plonge à 11%, illustrant un défi majeur pour le développement du pays. Si rien ne change, près de 18 millions de Malagasy pourraient encore vivre sans électricité d'ici 2030.

Les énergies renouvelables dans le mix énergétique national à l'horizon 2030. Pour soutenir cette transition, la Banque mondiale appuie Madagascar à travers deux projets phares : LEAD et DECIM, qui misent sur des solutions hors réseau et une mobilisation accrue du secteur privé. Le projet LEAD, lancé en 2019, a permis la création du Fonds OMDF, lequel a déjà permis de connecter 1,2 million de personnes grâce à des kits solaires distribués par une vingtaine d'opérateurs privés.

Objectifs

Sur cette lancée, le Fonds DECIM (Connectivité numérique et énergétique pour l'inclusion à Madagascar) a été lancé début 2025, avec un capital initial de 97 millions de dollars. Il ambitionne de raccorder 2,3 millions de personnes supplémentaires d'ici à 2028, à travers la distribution de 417 000 kits solaires et l'installation de près de 80 mini-réseaux. Pour Atou Seck, représentant de la Banque mondiale à Madagascar, cette approche est la clé : « Les mini-réseaux, les systèmes hors réseau et l'engagement du secteur privé sont essentiels. Ce sont



Face à cette urgence, l'État malgache a fixé des objectifs ambitieux dans le cadre du Pacte énergétique national : porter l'accès à 80% de la population et atteindre 85%

eux qui peuvent atteindre des zones que ni l'État ni les partenaires ne peuvent couvrir ».

Appel à projets

À noter que la gestion du Fonds DECIM a été confiée à Bamboo Capital Partners, spécialiste des investissements à impact. Plusieurs instruments financiers ont été mis en place pour encourager l'investissement privé, notamment des financements basés sur les résultats, des subventions catalytiques et des lignes de crédit. Un appel à projets pour le développement de nouveaux mini-réseaux a déjà été lancé en mars, et un second est prévu dans

les jours à venir. Au-delà de l'accès à l'électricité, cette stratégie représente aussi un levier majeur pour l'équilibre de la balance des paiements de Madagascar. En réduisant la dépendance aux importations d'énergies fossiles et en soutenant l'entrepreneuriat local, ces investissements dans le secteur énergétique renforcent la souveraineté économique et favorisent une croissance inclusive. Comme le souligne Thierry Andriantsoa, Secrétaire général au ministère de l'Énergie : « Une énergie fiable, abordable et durable est un levier essentiel pour le développement économique et social de notre pays. »

Coopération – Andry Rajoelina défend sa politique devant les missionnaires du FMI

11 AVRIL | 2424.MG

« Il était clair pour les deux parties que c'est pour l'intérêt des Malgaches que nous nous engageons dans les réformes et recherchons diverses solutions ». Le président de la République Andry Rajoelina rappelle, une nouvelle fois, les priorités de la politique de l'État devant les missionnaires du Fonds monétaire international (FMI). La délégation conduite par Constant Lonkeng Gouana a été reçue à lavoloha dans le cadre de la revue des programmes de Facilité élargie de crédit (FEC) et de Fonds pour la résilience et la durabilité (FRD), jeudi.

Lors de cette audience, la partie malgache a insisté sur la ligne directrice qui préside à la mise en œuvre des réformes convenues avec le FMI, rapporte la présidence. Il s'agit de « l'intérêt des Malgaches », poursuit-elle. La mission du FMI, pour sa part, a évoqué les critères de performance sur lesquels elle évalue Madagascar, indique encore la présidence de la République. Et « nous avons rempli beaucoup de ces conditions et franchi plusieurs étapes entre la dernière mission et la mission actuelle », souligne Andry Rajoelina.

Parmi les engagements auxquels Madagascar s'est souscrit entre la dernière mission de septembre-octobre et celle qui a démarré le 2 avril, la présidence de la République rappelle « la publication du décret relatif au mécanisme d'ajustement automatique des prix des carburants, la

sortie de l'arrêté relatif à la structure des prix des carburants et la sortie du plan de redressement de la Jirama ».



Le respect des critères de performance par Madagascar conditionne les prochains décaissements des fonds convenus avec le FMI après la deuxième revue. Le dernier décaissement après la première revue, prévu à fin novembre 2024, avait déjà été reporté en février 2025, Madagascar ayant, entre autres, tardé à mettre effectivement en œuvre son engagement relatif à l'ajustement automatique des prix des carburants. Le Conseil d'administration du FMI n'a examiné le dossier de la Grande île qu'après que certaines conditions non appliquées en 2024 ont été remplies.



📍 Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe

📞 +261 32 07 696 49 - +261 34 01 696 49

🌐 www.ccifm.mg

✉ ccifm@ccifm.mg ✉ adhesion@ccifm.mg

🌐 **f** CCI France Madagascar

🌐 **X** CCI France Madagascar

🌐 **in** CCIFM Chambre de Commerce
et d'industrie France Madagascar

